

<http://sudeducation92.ouvaton.org/spip.php?article1731>



Bloquons Blanquer ! Vers la grève des examens !

- EDUCATION EN LUTTE !

- Archives 2014-2020

-



Date de mise en ligne : samedi 15 juin 2019

Copyright © SUD éducation 92 - Tous droits réservés

Bloquons Blanquer !

La FIDL (Fédération lycéenne) et le MNL (mouvement national lycéen) soutiennent la grève des examens. des appels à cette grève sont sortis aussi de Lyon notamment. SUD Education soutient les collègues en grève à partir du 17 juin et appelle à rejoindre la mobilisation dès la maternelle (cf notre article sur la version conclusive de la Loi Blanquer)

Communiqué de presse sur la grève des examens :



Communiqués du MNL et de la FIDL :



Plus de détails en PJ ici :



Contre l'école du tri social, la casse du service public d'éducation, la répression et l'autoritarisme du ministère, luttons pour une école égalitaire et émancipatrice.

À partir du jeudi 13 juin, le projet de loi sur « l'école de la confiance » sera étudié en commission mixte paritaire (commission composée de sénateurs-trices et de député-es) et c'est l'occasion de continuer à mettre la pression pour que ce texte ne voie jamais le jour !

Sud éducation 92 appelle les personnels à se mettre massivement en grève ce jour-là et à participer aux assemblées générales pour organiser la lutte à mener contre cette loi catastrophique pour les élèves et leurs familles ainsi que pour les conditions de travail des personnels.

En grève des examens !

De même, Sud éducation 92 soutient la grève des examens proposée par les collègues mobilisé-es contre les réformes Blanquer.

Bloquons Blanquer ! Vers la grève des examens !

Dès le lundi 17 juin, jour de la première épreuve du baccalauréat, nous appelons les personnels de l'Éducation nationale à se mettre massivement en grève et à se réunir en assemblée générale pour décider des suites à donner à cette action.

Nous avons déposé un préavis de grève couvrant les personnels sur l'ensemble de la période des examens et des corrections.

Nous appelons l'ensemble des personnels des établissements à la vigilance quant aux injonctions des chef-fes d'établissements envers les assistant-es d'éducation : les AED ne peuvent pas surveiller les épreuves des examens sans avoir reçu au préalable un ordre de mission et il leur est tout à fait possible de faire grève pour échapper à cette tâche.